

Les voeux du maire



Les voeux du maire

Samedi en fin de matinée, à la salle des fêtes, a eu lieu la 18ème cérémonie des vœux du maire, Michel Dayman. Ce dernier a ouvert son discours en signalant qu'en 2018, la population maupassoise a légèrement augmenté et en signalant qu'au début de l'année 2019, l'agent recenseur, Josiane Castera passera dans les foyers pour effectuer le recensement officiel de l'INSEE :

« Je vous demande de lui réserver votre meilleur accueil sachant que les renseignements demandés n'impactent en rien sur vos impositions.»

Après avoir signalé les décès de l'année 2018 et présenté ses condoléances aux familles endeuillées, le maire a présenté les nouveaux habitants et leur a souhaité la bienvenue.

Le maire a poursuivi son discours en détaillant les investissements, notamment l'achat de plusieurs parcelles dont 1,50 ha est constructible :

« Le conseil municipal a décidé de louer la partie agricole aux agriculteurs maupassois. Cette adjudication a eu lieu le 31 décembre 2018 et les parcelles ont trouvé preneur en la personne de Jean-Luc Couture, pour les quatre années à venir. Le conseil municipal a décidé d'aménager un parking contre la salle des fêtes et, pour ce faire, nous avons réalisé un accès qui débouche sur la route de l'église. Je rappelle que la commune a dépensé 200.000 € sur les investissements communaux, durant ces trois dernières années, et ceci sans augmentation des taux des impôts communaux. Au passage, ces derniers n'ont pas augmenté depuis 2011. Nous pensons maintenir les mêmes taux pour l'année 2019. »

Au sujet de la forêt communale, le maire a précisé que la vente en bois façonné bord de route a très bien marché :

« Nous pouvons nous féliciter d'avoir retardé cette coupe de 2015 à 2018. Les prix du chêne ayant augmenté entre temps. »

Pour la voirie, Michel Dayman a informé ses administrés :

« Notre commune devra encore faire son deuil de travaux d'investissement pour l'année 2019, seul le passage du PATA viendra rattraper les endroits de notre voirie intercommunale les plus abîmés. Quant à nos huit km de chemins empierrés restant à la charge de la commune, ils seront comme d'habitude entretenus par une corvée de nos conseillers municipaux que je remercie au passage, ainsi que les conseillères qui les font manger. »

Pour les personnes qui ont des problèmes de connexion, le maire les a conviées à entrer en contact avec le secrétariat qui les mettra en relation avec la responsable numérique de la Communauté des communes du Grand Armagnac.

Le maire a précisé que le conseil municipal a décidé de prolonger la date de reprise des tombes non régularisées au 1er janvier 2020 et que les investissements et travaux pour l'année consistaient dans la réfection du mur d'enceinte de l'église Saint-Roch, la réalisation du parking à côté de la salle des fêtes, l'achat d'une tondeuse, ainsi que l'achat de tables pliantes pour la salle des fêtes.

Un cahier de doléances et de propositions est ouvert à la mairie qui les transmettra aux services concernés.

Avant de remercier les représentants des services publics, les employés communaux et les bénévoles des associations, Michel Dayman a informé l'assistance qu'il ne se représenterait pas aux élections :

« 2019 sera aussi la dernière année de la mandature actuelle. Une nouvelle équipe devra prendre le relais en 2020. J'ose espérer que l'équipe municipale actuelle saura vous présenter une nouvelle équipe en qui vous pourrez faire entièrement confiance. Quant à moi, je mettrai un terme à mon long bail avec la municipalité de Maupas. »